
L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 13

Votants 15

Absents 2

Pouvoirs 2

Étaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, C.PARDO, S.AMOURIQ, G.CHARVET, P.PERSICO, J-F BONIN, S.BRUN, S.DELAVY, M.BOUMIR, C.GRABIT, C.TIVEDDU ; F.DERREUMAUX

S.CHEVRY ; F.MALARD

Date de convocation : 21.03.2024

Secrétaire de séance : C.PARDO

S.CHEVRY donne pouvoir à G.ALLAIN ;
F.MALARD donne pouvoir à C.GRABIT

**CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS D
INSERTION DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D UN ACI
DELIBERATION N° 19/2024**

-- * --

Monsieur le Maire rappelle qu'une partie de l'entretien des espaces verts est confié à l'Association Les Brigades Nature Ain.

Pour rappel, l'Association Les Brigades Natures Ain a pour but l'insertion sociale et professionnelle de publics durablement exclus du marché du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi.

La mission confiée à l'Association concerne des travaux de tonte, débroussaillage, fleurissement, plantation, taille...

Monsieur le Maire propose de reconduire à l'identique le budget annuel alloué à ces prestations soit 20 000€ pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal
Oui l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE**, pour l'année 2024, de confier à l' Association Les Brigades Nature Ain, une partie de l'entretien des espaces verts de la commune.

Pour un montant annuel de 20 000.00 € TTC.

- **DIT** que la dépense sera imputée sur le budget primitif Général
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention qui sera effective pour 2024.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture et
publication ou notification

Le 03.10.2024



Le Maire,

C. SAVERI
Adjoint au
Maire

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to C. Saveri.

Le Maire,
Gaël ALLAIN



C. PARO
Adjoint au Maire

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to C. Paro.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L ACHAT DE PRESTATIONS D INSERTION DANS LE ADRE DE LA MISE EN PLACE D UN ACI

Date de transmission de l'acte : 03/04/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 03/04/2024

Numéro de l'acte : 19-2024 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20240329-19-2024-DE

Date de décision : 29/03/2024

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.4. Autres types de contrats